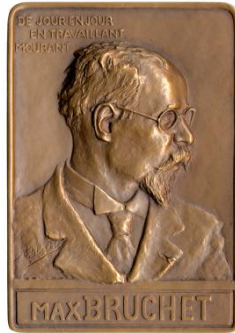


**Max Bruchet (1868-1929), archiviste de la Haute-Savoie,
un historien ami de l'Académie de Savoie**



Médaille commémorative. Coll. G. Chevallier.

Max Bruchet, archiviste de la Haute-Savoie de 1892 à 1908, a profondément marqué les recherches historiques et l'érudition savoyardes. Après avoir présenté une esquisse biographique¹, nous nous attacherons à montrer les liens de cet archiviste avec le département de la Savoie et particulièrement avec l'Académie des Sciences, Arts et Lettres.

I. La carrière de Max Bruchet

Maxime-Marie-Pierre Bruchet naît à Lons-le-Saunier le 6 juin 1868. Il est issu de la promotion de l'École nationale des Chartes du 27 janvier 1891², après une thèse sur *Le Bourbonnais sous le duc Louis II (1356-1410)*. À sa sortie de l'École, il se porte candidat pour succéder à l'abbé Claude-Antoine Ducis à la tête des Archives de la Haute-Savoie³. Après avoir été recommandé auprès du préfet du département par le directeur de l'École des Chartes, Paul Meyer, Max Bruchet est nommé archiviste de la Haute-Savoie, le 1^{er} septembre 1892.

¹ Nous nous permettons de renvoyer ici à l'article publié dans le volume d'hommages à Christian Guilleré, auquel ont contribué à l'occasion de sa retraite collègues et anciens étudiants. Nous présentons en détail la carrière de Max Bruchet et ses recherches dans des archives d'anciennes terres savoyardes : J. Coppier, « Max Bruchet (1868-1929), archiviste de la Haute-Savoie et pionnier de la recherche en histoire médiévale » in G. Castelnuovo et S. Victor. *L'Histoire à la source : acter, compter, enregistrer (Catalogne, Savoie, Italie, XII^e-XV^e siècles) Mélanges offerts à Christian Guilleré*, Chambéry, 2017, pp. 211-229.

² École nationale des Chartes, *Livre du Centenaire (1821-1921)*, tome 2, Paris, 1921, p. 22.

³ Cet ancien professeur de rhétorique, archéologue amateur et érudit, dirige le service depuis 1864 : M. Bruchet, « Notice sur la vie et les travaux de M. le chanoine C.-A. Ducis », in *Revue savoisienne*, Annecy, 1895, 36^e année, p. 14-53.

En France, la loi du 5 brumaire an V (26 octobre 1796) consacre la création d'un service d'archives destiné, dans chaque département, à recevoir les archives des administrations d'Ancien Régime supprimées et celles des nouvelles administrations. Depuis 1884, les Archives nationales et les Archives départementales dépendent du ministère de l'Instruction publique. En France, depuis 1838, les frais de garde des Archives sont obligatoires pour les départements. La première loi importante pour les Archives départementales est celle de 1841, qui prescrit le respect des fonds et impose un classement uniforme à tous les départements.

En Savoie du Nord, suite à des transferts antérieurs d'archives à Turin, les administrations établies, à compter de la Révolution, n'héritent que des archives d'intendances. La Restauration sarde de 1815 et l'institution en 1842 de l'intendance générale d'Annecy renforçant l'autonomie de la Savoie du Nord ne modifient guère la situation : les lieux de conservation des archives de l'administration sarde sont éclatés. Le premier préfet de la Haute-Savoie, prenant ses fonctions, découvre les archives « *dans une pièce dépendant de la cave de l'Intendance et où les papiers se trouvaient entassés dans un inexprimable désordre, en un monceau, à la hauteur de plus d'un mètre* »⁴.

En Haute-Savoie, Max Bruchet bénéficie de la très précieuse collaboration de Joseph Serand⁵, fils d'un des fondateurs de l'Académie florimontane en 1851. Avec l'aide de cet archiviste-adjoint, il organise les Archives départementales de la Haute-Savoie⁶, réalisant des travaux de classement, rédigeant des inventaires sommaires⁷, accroissant les fonds et collections⁸ et répondant aux demandes écrites des chercheurs.

Membre non résident du Comité des travaux historiques et scientifiques, Max Bruchet fait preuve d'une activité intellectuelle exceptionnelle. Sa bibliographie savoyarde compte près de

⁴ Haute-Savoie. Conseil général. « Rapport du préfet M. Anselme Pétetin », *1^{ère} session de 1861*. Annecy, 1861, p. 62-64.

⁵ F. Perron, « Joseph Serand, archiviste adjoint de la Haute-Savoie », in *Revue savoisienne*, 98^e année, Annecy, 1957, p. 141-147.

⁶ Issu de l'École des Chartes, Albert Lecoy de la Marche est le créateur de ce service, avant de rejoindre les Archives de l'Empire : P. Taponnier, « R.-A. Lecoy de la Marche, premier archiviste départemental de la Haute-Savoie », in *Revue savoisienne*, 101^e année, 3^e et 4^e trimestre, Annecy, 1961, p. 378-389.

⁷ M. Bruchet, *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790. Archives civiles. Série E. Familles, notaires, communes*, Annecy, 1904, 391 p. Max Bruchet initie d'autres classements de séries anciennes dont les inventaires sont publiés par son successeur Gaston Letonnellier.

⁸ En 1906, M. Bruchet accueille les registres du tabellion d'Ancien Régime de l'arrondissement d'Annecy, qui étaient jusque-là encore conservés par le greffe. Bénéficiant de l'opportunité de la loi de Séparation des Églises et de l'État de 1905, il fait entrer aux Archives, en 1907, les fonds de la collégiale de Sallanches et une partie de ceux de l'évêché Genève-Annecy.

On doit à Max Bruchet la constitution d'une bibliothèque d'étude aux Archives de la Haute-Savoie, avec les bibliothèques des députés et sénateurs de Haute-Savoie André Folliet et César Duval, et par le don de sa propre bibliothèque savoisienne composée de plus de 800 volumes à son départ d'Annecy.

90 titres. Il consacre une part de ses travaux au Moyen Âge et partage avec d'autres chercheurs contemporains cet intérêt pour cette période, en étudiant particulièrement les châteaux⁹ d'Annecy et de Ripaille. Figurent aussi d'autres articles et livres plus variés, traitant de périodes plus récentes.

S'adonnant à la photographie, il s'intéresse aux œuvres archéologiques, artistiques et ethnographiques des deux départements savoyards et au-delà¹⁰.



« Maison au toit de chaume » et « femmes et enfants à La Motte-en-Bauges »,
clichés de Max Bruchet, Arch. dép. Haute-Savoie, 12 Fi 482 et 485.

Max Bruchet constate les lacunes des Archives départementales de la Haute-Savoie, due à leur histoire récente, et les explique aisément : « *Les principaux fonds d'archives relatifs à nos régions, – à l'exception de celui du Sénat de Savoie resté à Chambéry –, se trouvaient déjà au siècle dernier à Turin, siège des divers services administratifs des ducs de Savoie [...]. Ces fonds y sont restés par les aléas de l'histoire, et ils peuvent y être consultés¹¹* ». Dans le cadre de ses travaux historiques, il est un véritable pionnier, inaugurant des voyages réguliers dans d'autres dépôts d'archives, et particulièrement à l'étranger. À l'instar de Max Bruchet, d'autres archivistes départementaux, comme Henri Moris, à la tête des Alpes-Maritimes se rendent à Turin.

⁹ M. Bruchet, « Trois inventaires du Château d'Annecy (1393, 1549, 1585) », in *Mémoires et documents de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. 38, Chambéry, 1899, 112 p. ; M. Bruchet, *Étude archéologique sur le château d'Annecy, suivie des comptes de la construction et d'inventaires inédits*, Annecy, 1901, 120 p. ; M. Bruchet, *Le château de Ripaille*, Ch. Delagrave, Paris, 1907, 648 p.

¹⁰ Son fonds photographique est conservé au Centre d'iconographie genevoise et aux Archives départementales de la Haute-Savoie (sous-série 12 Fi).

¹¹ Rapport au préfet du 18 août 1898 : Arch. dép. Haute-Savoie, 14 J 3. Un fonds Max Bruchet (14 J) est conservé aux Archives départementales de la Haute-Savoie.

C'est aussi le cas de Gabriel Pérouse, archiviste de la Savoie de 1898 à 1928, qui constate : « *Il manque bien des choses, aux archives de la Savoie, et bien des brebis n'y sont plus, dont quelques-unes reprendront peut-être un jour le chemin du bercail* »¹². Gabriel Pérouse rapporte lui aussi de nombreuses notes et d'importants extraits de documents inédits¹³. L'archiviste de la Savoie multiplie par ailleurs les rapports à la direction et aux préfets, afin d'obtenir la restitution des documents historiques de l'ancien duché de Savoie : en 1907, il soulève une nouvelle fois la question, posée périodiquement, depuis 1860, de la remise à la France de ces archives¹⁴.

En Haute-Savoie, cette volonté de réintégrer les archives concernant le département et conservées à Turin se manifeste très régulièrement, de 1861 à 1887¹⁵. Mais ce n'est plus le cas quand Max Bruchet, privilégiant la connaissance et l'accessibilité de ces archives turinoises à une poursuite des revendications, exerce dans ce département. Bruchet estime sans doute que la priorité n'est pas à une nouvelle revendication de l'article 10 du traité de 1860. Il a beaucoup à faire en Haute-Savoie, dont un colossal travail de classement et d'inventaire, ce qui ne l'empêche pas de se rendre pendant plusieurs années à Turin l'été pour découvrir et recenser les Archives savoyardes¹⁶.

Max Bruchet remarque particulièrement la richesse des archives cantonales de Genève, des archives turinoises¹⁷ (archives de la Chambre des Comptes, archives de Cour, archives de la section des finances, archives de la Guerre, et diverses bibliothèques), des Archives départementales de la Savoie, de l'Isère et du Rhône et du greffe de la cour d'appel de Chambéry, qui conserve alors le fonds d'archives de l'ancien Sénat de Savoie. Il entreprend ensuite de véritables voyages d'exploration dans ces dépôts.

¹² G. Pérouse, « Les Archives de la Savoie. Discours de réception à l'Académie de Savoie », in *La Savoie littéraire et scientifique*, 13^e année, Chambéry, 1918, p. 263.

¹³ Gabriel Pérouse est un des promoteurs d'une idée tout à la fois « régionaliste et scientifique » : J. Luquet, « Les archives de Savoie, invitation à une lecture européenne de l'Histoire-réception à l'Académie de Savoie, 16 avril 2015 » et J. Berlioz, « Réponse au discours de J. Luquet », in *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Savoie*, à paraître.

¹⁴ A. Perret, « La réintégration des archives savoisiennes de Turin », in *Comité des travaux historiques. Section d'histoire moderne et contemporaine. Actes du 77^e congrès des sociétés savantes*, Paris, 1952, p. 564.

¹⁵ Table alphabétique des rapports adressés par les Archivistes au Conseil général du Département de la Haute-Savoie et des délibérations de cette Assemblée 1860-1908, manuscrit de Gaston Letonnellier : Arch. dép. Haute-Savoie, 3 T 27.

¹⁶ Nous sommes redevables à Élisabeth Rabut, conservateur général honoraire et ancienne directrice des Archives départementales de la Haute-Savoie, avec qui nous avons échangé pour replacer au mieux la vie et l'œuvre de Max Bruchet dans leur contexte.

¹⁷ M. Bruchet, « Les comptes des châtelainies de Savoie aux Archives camérales de Turin », in *Revue savoissienne*, 39^e année, Annecy, 1898, p. 40-44.

Max Bruchet a très rapidement la curiosité de se rendre compte *de visu* de l'intérêt des diverses collections de Turin en supportant personnellement les frais de déplacement nécessaires. Il remarque particulièrement les Archives de la Chambre des Comptes de Savoie, dont la « *richesse peut rivaliser avec les belles collections similaires de Dijon ou de Lille* »¹⁸.

Max Bruchet effectue ses visites en tant que simple chercheur, sans caractère officiel. Il ne veut pas « *éveiller d'éventuelles défiances de l'administration italienne* » : il craint, en effet, que les longues négociations infructueuses entamées depuis la Réunion de la Savoie à la France au sujet de la restitution des documents relatifs à la Savoie et au comté de Nice, « *ne [l']empêchent de pénétrer dans cet arsenal dont on voulait par l'absence de répertoires, laisser ignorer les ressources dans la crainte de nouvelles revendications* »¹⁹.

Depuis 1860, cette question des archives des anciennes possessions de la Maison de Savoie reste suspendue malgré les réclamations des Conseils généraux de Savoie et de Haute-Savoie. L'article 10 des conventions internationales passées le 23 août 1860 entre Napoléon III et Victor-Emmanuel II prévoit la remise à la France des « *archives contenant les titres de propriété, les documents administratifs, religieux et de justice civile* » de la Savoie et du Comté de Nice. Mais le texte inséré dans ces conventions n'est pas suffisamment précis : l'article 7 indique que « *le gouvernement italien remettra au gouvernement français toutes les archives historiques et administratives antérieures à 1860 qui se rapportent au territoire cédé à la France par le traité du 24 mars 1860 et par la convention du 23 août 1860* ». Aucun transfert d'archives n'est réalisé à cette période.

Dans son rapport sur le service des Archives pendant l'exercice 1899-1900, il indique qu'il a rapporté « *une ample moisson de renseignements, pour la plupart inédits qui forment la base d'un Répertoire des sources manuscrites de l'histoire de Savoie* »²⁰. Ce répertoire des sources savoyardes paraît de façon posthume²¹.

Pour l'archiviste, l'absence d'un répertoire des sources de l'histoire de Savoie conservées aux Archives de Turin se fait d'autant plus vivement sentir que les terres savoyardes voient fleurir au XIX^e siècle de nombreuses sociétés savantes²². Rassemblant tous ceux qui s'intéressent à

¹⁸ Arch. dép. Haute-Savoie, 14 J 3.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Haute-Savoie. Conseil général. « Rapport de l'archiviste départemental du 1^{er} juillet 1900 », *op. cit.*, p. 199.

²¹ « Répertoire des sources de l'histoire de Savoie », *Revue des Bibliothèques*, Paris, 1935, 142 p.

²² 1820 : Société académique de Savoie (Chambéry) ; 1833 : *Regia deputazione di storia Patria* (Turin) ; 1837 : Société d'histoire de la Suisse romande (Lausanne) ; 1838 : Société d'histoire et d'archéologie de Genève ; 1851 : Association florimontane (Annecy) ; 1853 : Institut national genevois ; 1855 : Académie de Saint-

l'histoire locale, elles connaissent un véritable âge d'or, en lien avec le renouvellement des études historiques et le goût pour l'histoire des provinces en France. En leur sein ainsi que lors du congrès des sociétés savantes de Savoie se structurent un réseau de sociabilité, rassemblant chercheurs et érudits de Savoie, de Haute-Savoie, d'Italie et de Suisse²³.

En Haute-Savoie, Max Bruchet participe activement à la vie du département et contribue à la protection et la sauvegarde de nombreux monuments²⁴. À Annecy, il consacre son temps libre à la vie intellectuelle et associative locale, la vie de société étant très importante. Notable local, il devient membre de plusieurs sociétés savantes²⁵. Admis le 5 octobre 1892 à l'Association florimontane, cette société bénéficie de ses communications et de ses articles. Au sein de son comité, il occupe diverses fonctions, dont celle de directeur de sa revue, *La Revue savoisienne*. En 1873, le docteur Andrevetan, fonde pour la Florimontane, un prix destiné à distinguer annuellement ou de façon bisannuelle des œuvres de poésie, de littérature ou de beaux-Arts²⁶. Deux ans plus tard, le concours s'ouvre aux recherches historiques et Bruchet devient membre du jury et rapporteur. Dans ce cadre, il rend un rapport critique sur la monographie communale de Messery, en Chablais, présentée par Émile Vuarnet. Paul Guichonnet et Joseph Ticon l'ont rappelé récemment dans les « Documents d'histoire savoyarde », publiés par l'Académie chablaisienne²⁷.

Anselme (Aoste) et Société savoisienne d'histoire et d'archéologie (Chambéry) ; 1856 : Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne (Saint-Jean de Maurienne) ; 1865 : Académie de la Val d'Isère (Moûtiers) ; 1886 : Académie chablaisienne (Thonon).

²³ J. Coppier et S. Marin, « La naissance du monument, objet de contemplation esthétique et sujet d'étude », in *Les vies de châteaux. De la forteresse au monument*, Milan, pp. 217-239.

²⁴ À Annecy, avec l'architecte Charles Suisse, il participe au classement du Palais de l'Isle – lui évitant ainsi la démolition – et à celui du château : G. Grandchamp, « Le château d'Annecy, aperçu historique et visite archéologique », in *Annesci*, 1953, n°1, pp 17-27 ; R. Gabion, « L'Île et son palais depuis la fin du Moyen Âge », in *Annesci*, Annecy, 1961, n° 9, p. 22-24.

M. Bruchet attire l'attention sur le mauvais état du cloître de l'abbaye d'Abondance et intervient pour le sauvetage des ruines de celle de Saint-Jean-d'Aulps. Il contribue à la protection du clocher roman d'Annecy-le-Vieux et du château des Allinges.

²⁵ Max Bruchet est également de l'Académie chablaisienne (correspondant en 1893 et honneur en 1904) et membre de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie (1899-1900).

²⁶ « Prix fondés par M. Andrevetan », in *Revue savoisienne*, 30 juin 1873, 14^e année, n° 6, p.41.

²⁷ P. Guichonnet et J. Ticon, « Manuscrits patois inédits d'Emile Vuarnet », in *Documents d'histoire savoyarde*, Académie Chablaisienne, volume V, Thonon-les-Bains, 2016, pp. 21-22.

Max Bruchet est nommé aux Archives départementales du Nord²⁸ le 1^{er} juillet 1908. Depuis Lille, il continue à entretenir des relations avec la Haute-Savoie, où il a noué de solides amitiés. Des correspondances adressées à son ancien adjoint, Joseph Serand, en témoignent²⁹ : « merci, mon cher ami, je vous regrette toujours et je fais des vœux pour vous et votre frère, et aussi pour cette bonne ville Florimontane qui a dépassé l'âge critique ». Ailleurs, il exprime : « la fidélité de votre amitié – que vous ne provoquez pas – est une chose précieuse au vieil exilé qui pense aux triomphantes Alpes si lointaines ».

Enfin, le 18 octobre 1908, il donne des informations sur son installation à Lille et est loin d'oublier la Haute-Savoie :

« Cher monsieur Serand, je ne m'appartiens guère depuis que je suis ici, et mérite toute votre pitié, car, vraiment, il y a une machine lourde à remonter et une volonté très ferme pendant des mois pour aboutir. Toutefois, le coup de barre est donné et j'ai la certitude après quelques mois d'observations d'être secondé sans trop de difficulté. Mon récolement ne sera terminé que dans un mois. Il porte sur 7399 rayonnages dont quelques uns allègrement 4 mètres.

J'ai plus de 10 Km d'archives en partie classée [...] c'est à peu près partout de l'a peu près. Il y a une grosse difficulté à résoudre. Le personnel n'est pas assez nombreux pour un dépôt aussi considérable où la partie moderne a une grosse importance.

Je suis très content de mon premier contact avec le C^{eil} G^{al}. J'ai obtenu 1 300 francs de nouv. crédits et je ne doute point d'avoir des sympathies nécessaires pour l'œuvre à continuer.

Lille est une très grande ville avec un bois – un peu humide – à proximité de chez nous. Je m'estime [...] heureux d'avoir [...] un poste qui présente tant d'intérêt. Ici, en raison de la grande activité, on a l'esprit large et la bourse facile et rapide, car on ne perd pas de temps.

On travaille mais pour de l'argent. Rien de la philosophie des riverains du lac d'Annecy [...]

Au lycée de jeunes filles même, en classe où se trouve ma fille, on vient à parler des cheminées et des ramoneurs [...] les préjugés sont tenaces [...]. Je n'oublierai point, mon cher ami, votre longue collaboration. C'est une bonne page de ma vie qui se tourne [...]. Je vous remercie de tout ce que vous avez fait pour les Archives et votre pays. Vous êtes en retard sur les jeunes gens de votre génération qui rougiraient d'un effort désintéressé. Mais gardez bien précieusement votre retard. Ce sera votre sauvegarde dans l'avenir comme dans le passé... ».

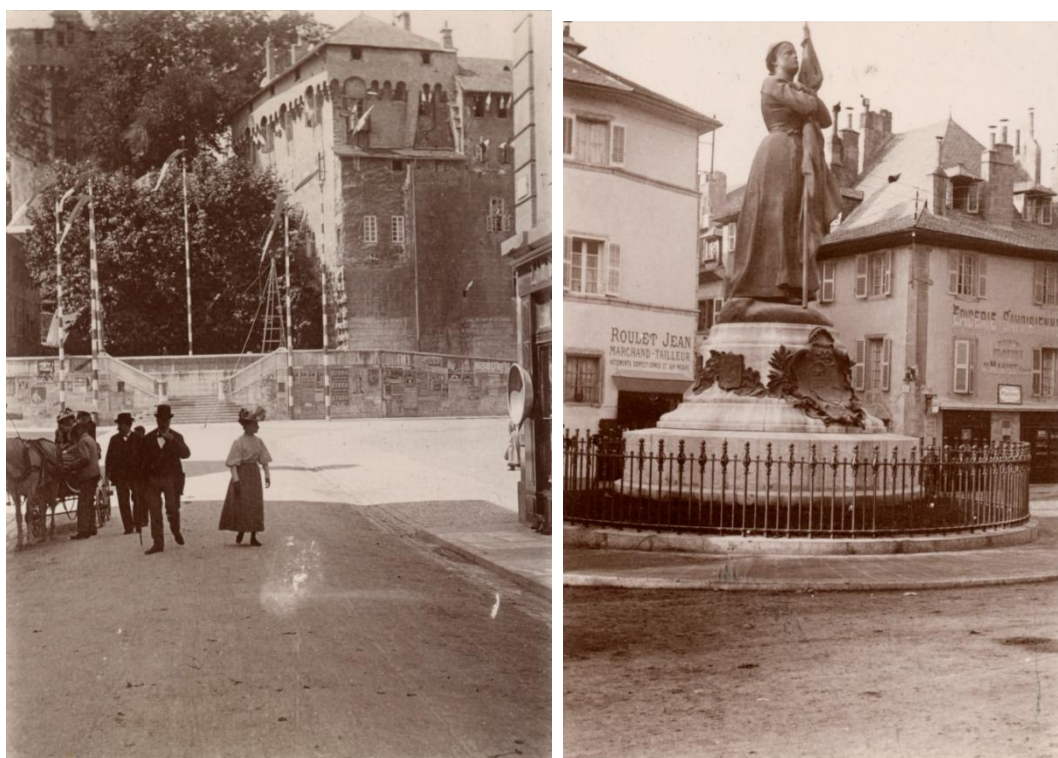
²⁸ Ses deux travaux fondamentaux dans le Nord paraissent après son décès : *Répertoire numérique de la Chambre des Comptes de Lille*, Lille, Conseil général du Nord, 1921, 2 vol., 515 et 253 p. ; *Marguerite d'Autriche : duchesse de Savoie*, Lille, L. Danel, 1927, 496 p.

²⁹ Académie florimontane, dossier Serand 24.

Sa position courageuse pendant la Première Guerre mondiale et la façon dont il assure la préservation des Archives départementales du Nord font de lui un archiviste célèbre et lui assurent le respect de la profession. Il prend toutes les mesures nécessaires pour préserver les archives, menacées par l'offensive allemande³⁰. Puis, pendant les quatre années d'occupation, il résiste aux autorités allemandes, qui tentent à plusieurs reprises de consulter – pour mieux les estimer – les documents les plus remarquables des Archives du Nord, afin de les évacuer. Il est décoré de la croix de guerre³¹ le 17 janvier 1909, puis de la Légion d'honneur le 20 septembre 1920. Max Bruchet meurt, à Lille, le 26 novembre 1929.

II. Max Bruchet et la Savoie

Les relations que l'archiviste de la Haute-Savoie entretient avec le département voisin trouvent une traduction concrète à travers ses sujets de recherches et dans les relations qu'il entretient avec des confrères, notamment ceux de l'Académie de Savoie.



« Chambéry : le château » et « Monument La Sasson »,
clichés de Max Bruchet, Arch. dép. Haute-Savoie, 12 Fi 366 et 364.

³⁰ Sur le rôle de M. Bruchet, voir : Archives nationales de France. *Une expérience du chaos. Destructions, spoliations et sauvetages d'archives 1978-1945*, Paris, 2017, p. 83, 90 et 104. Voir aussi : V. Doom, « Les archives du Nord en guerre : une citadelle bien défendue (1914-1918) », M. Aubry, I. Chave et V. Doom (dir.), *Archives, archivistes, archivistiques dans l'Europe du Nord-Ouest du Moyen Âge à nos jours*, Villeneuve d'Ascq, 2007, p. 151-167. Voir enfin : C. Lannette, « Les archives et les guerres : l'exemple du Nord », *Plaisirs d'archives. Recueil de travaux offerts à Danièle Neirinck*, Mayenne, 1997, p. 285-300.

³¹ *L'École des Chartes et la guerre (1914-1918). Livre d'or*, Paris, 1921, p. 22.

Lors du congrès des sociétés savantes de Savoie de Chambéry, en août 1899, Max Bruchet présente une communication³² sur « La Chambre des comptes de Savoie et ses archives », dans laquelle il retrace l'histoire de cette institution et l'importance des archives produites. Cette synthèse est l'occasion, pour lui, de rappeler :

« Le silence des érudits savoyards sur la Chambre des Comptes s'explique par l'éloignement des Archives de cette magistrature. Placées autrefois à Chambéry, elles ont été depuis la suppression de cette cour souveraine transportées à Turin en 1724 et forment actuellement le plus ancien fonds des Archives Camérales. Quelques mots sur les richesses de ce dépôt pourront, je l'espère, tenter la curiosité de mes bienveillants auditeurs et les engager— car c'est la le but de ma communication —à ne pas négliger cette source capitale pour l'histoire de Savoie ».

En 1900, Max Bruchet publie un « Inventaire partiel du Trésor des Chartes de Chambéry à l'époque d'Amédée VIII » dans les *Mémoires et documents de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*³³. Il édite les 797 articles de l'inventaire de Pierre Rostaing, secrétaire d'Amédée VIII et clavaire à compter de 1411. Max Bruchet le fait précéder d'une table chronologique et suivre d'une table alphabétique pour faciliter les recherches.

Cet inventaire, qui couvre la période 1186-1423 et analyse 797 actes, dresse un répertoire des documents non inventoriés que P. Rostaing trouve au château de Chambéry, dans la Tour du Trésor, et de pièces qui lui sont confiées au cours de son activité. Il s'agit-là du premier inventaire du Trésor des chartes qui nous est parvenu, les premiers clavaires connus remontant aux années 1401-1403.

Dans cet inventaire, on trouve par exemple sous le n° 648 L'inventaire du mobilier du château d'Annecy³⁴ dressé le 5 mars 1393, lors de la contestation de la succession du comte Pierre de Genève. Sous le n° 677, on note que Pierre Rostaing reçoit en dépôt un manuscrit bien connu, la Chronique de Cabaret³⁵ :

« A dicto Cabaret, die 11 maii anno eodem [...] quendam librum domini quarumdem cronicarum dominorum comitum Sabaudie, clausum et sigillatum in papiro scriptum ».

³² M. Bruchet, « La Chambre des Comptes de Savoie et ses archives », in *Congrès des Sociétés savantes de Savoie - août 1899*, Chambéry, 1900, p. 91-114.

³³ M. Bruchet, « Inventaire partiel du Trésor des Chartes de Chambéry à l'époque d'Amédée VIII », in *Mémoires et documents de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. 39, Chambéry, 1900, p. 185-457.

³⁴ Bruchet en fait l'édition dans le Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 1898, t. LII, pp. 360-381 et le traduit dans les Mémoires de la Société savoisienne d'histoire de Chambéry de 1899. Ce document est conservé aujourd'hui aux Archives départementales de la Haute-Savoie : SA 95/27.

³⁵ D. Chaubet. *La Chronique de Savoye de Jean d'Orville (dit Cabaret)*. Montmélian, 1995, 297 p.

Dans les travaux de Max Bruchet³⁶ ne peuvent être passés sous silence sa *Notice sur l'Ancien cadastre de Savoie*, son *Abolition des droits seigneuriaux en Savoie* ou encore *La Savoie d'après les anciens voyageurs*.

Mais Max Bruchet est surtout connu pour avoir été l'historien du château de Ripaille.

Max Bruchet, l'Historien du château de Ripaille

Avant le Ripaille de Bruchet

Le premier à consacrer une étude à Ripaille est le premier archiviste de la Haute-Savoie, Albert Lecoy de La Marche (1861-1864). Dans *La Revue savoisienne* de 1863³⁷, il publie en plusieurs livraisons une « notice historique sur le château de Ripaille ». Accompagnée de l'édition de documents inédits, elle offre une histoire de la demeure où Amédée VIII-Félix V passa une partie de sa vie.

Le Ripaille de Bruchet, une monographie à la mesure de l'ancienne résidence ducale

C'est à Amédée de Foras³⁸, initiateur et auteur de l'*Armorial et Nobiliaire de Savoie* dont le premier tome paraît dès 1863, fondateur et premier président de l'Académie chablaisienne, que l'on doit d'avoir mis Max Bruchet en relation avec Frédéric Engel-Gros, propriétaire de Ripaille depuis 1892 et qui veut faire écrire l'histoire de ce château. Une lettre inédite adressée par A. de Foras, depuis sa résidence de Thuysset à Thonon, à l'archiviste du département en témoigne³⁹ :

« *Cher monsieur,*

M. Engel-Gros, qui prend le plus vif intérêt à son château de Ripaille veut aussi en faire écrire l'histoire (car celle de votre prédécesseur ne compte guère) et réunir à cet effet de plus de documents possibles. On lui a envoyé de Turin une énumération de titres les plus précieux. Si ma santé me le permettait j'aurais fait ce travail à Turin con amore mais je ne puis y songer, hélas ! D'un autre côté, j'ai du faire observe à M. Engel qu'il n'y a pas à Turin un paléographe digne de ce haut nom et que les copies qu'il recevrait fourmilleraient de fautes.

³⁶ *Notice sur l'Ancien cadastre de Savoie*, Association florimontane, Annecy, 1896, 80 p. ; *L'abolition des droits seigneuriaux en Savoie 1761-1793*, Annecy, 1908, 638 p. (collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française) ; *La Savoie d'après les anciens voyageurs*, Annecy, 1908, 375 p.

³⁷ A. Lecoy de la Marche, « Notice historique sur le château de Ripaille », in *Revue savoisienne*, 1863, 4^e année, pp. 9, 25, 33, 45. Cette notice, basée sur des documents presque tous tirés des archives de la Haute-Savoie, est également publiée à Paris en un volume et ornée d'une lithographie : A. Lecoy de la Marche, *Notice historique sur Ripaille, en Chablais*, Paris, 1863, 136 p. et 1 planche.

³⁸ M. Bruchet est l'auteur de « L'œuvre historique du comte de Foras », in *Revue savoisienne*, 1900, 41^e année, pp. 39-46.

³⁹ Arch. dép. Haute-Savoie, 14 J 15 (2).

Or et en causant avec lui ce matin – de fil en aiguille – il m’est venu à l’idée de vous proposer pour faire et bien faire le travail dans les deux mois de vacances auxquels vous avez droit. Je serais heureux si la chose pouvait vous convenir. En tout cas, vous pouvez (et si vous écoutez les conseils d’un vieux bien intentionné) vous devriez venir causer de cela avec M. Engel qui est un homme de bien et auquel tous les archéologues de Savoie doivent reconnaissance envoyez-lui une dépêche d’acceptation en principe et annoncez l’heure de votre arrivée à la gare. M. Engel vous enverra prendre et vous déjeunerez à Ripaille. Il faut que ce soit jeudi prochain, le seul jour que M. Engel qui est sur le point de retourner en Alsace puisse vous donner. Je ne regrette de ne pouvoir assister à la conférence. Les maçons et plombiers me chassent de Thuysset pour 8 ou 10 jours. Mais si vous repartez par le train du soir, vous auriez peut-être le temps de venir me voir à Marclaz chez mon fils et si je passe vous donner un coup de main, à votre service.

Gardez-vous bien de refuser a priori. Si vous ne pouvez faire le tout, vous pourriez au moins collationner les copies faites à Turin, ou faire autre chose. Vous voyez que malgré les idées fausses (oh ! combien ! fils de Michelet et d’H. Martin que vous êtes) que vous avez sur le Moyen Âge vous m’inspirez de l’intérêt.

Si absolument vous ne voulez pas (et vous eussiez tort, laissez-moi vous le dire, veuillez adresser une dépêche pour que M. Engel Gros ne vous attende pas – M. Engel-Gros Ripaille Thonon impossible regrette au mieux – serai à Thonon gare.

Bien à vous

De Foras ».

Suite à cette demande appuyée, Bruchet accepte la proposition et s’engage à l’écriture d’une histoire de Ripaille. Il juge les documents examinés au château⁴⁰ et aux Archives de la Haute-Savoie insuffisants pour renouveler la Notice de Lecoy de la Marche. Le dépouillement de l’ensemble des archives savoyardes, dont celles conservées dans plusieurs dépôts à Dijon, en Suisse et à Turin, « *qui reste la grande mine des études d’histoire alpine* », sert de base à son travail. La masse de la documentation l’incite à y travailler à plusieurs reprises. L’exploration de documents inédits dépasse les espérances de l’archiviste et « *pièce par pièce les Archives de Turin nous ont livré le secret de la grandeur de Ripaille* »⁴¹. Il utilise largement la comptabilité médiévale dont il publie des extraits dans l’ouvrage.

⁴⁰ M. Bruchet dresse l’inventaire des archives conservées à Ripaille : M. Bruchet, *Inventaire des Archives de Ripaille* (1382-1904), manuscrit, 66 f°.

⁴¹ Préface, *Le château de Ripaille*, op. cit.

Au-delà des archives, Max Bruchet souhaite s'adjoindre les compétences de Charles Marteaux⁴² :

« J'aurais vivement désiré aller à Ripaille avant les gros froids pour permettre à M. Marteaux de pouvoir se rendre compte pendant que la terre est encore tendre... si vous pensez que les fouilles sont assez avancées j'emmènerais M. Marteaux le plus tôt possible. M. Roesslin pourra je pense lui montrer les objets de votre musée. Ses appréciations me sont nécessaires pour terminer la partie gallo-romaine, c-a-d le chapitre 2 »⁴³.

L'impression de l'ouvrage semble traîner un peu. Dans une lettre du 19 janvier 1904 adressée à Engel-Gros, Bruchet indique :

« Nous avons été étonnés tous deux, je crois, de la richesse des matériaux découverts. Le livre qui devrait au maximum avoir 400 ou 500 pages en aura deux cents de plus. Là est la cause du retard. J'ai essayé de justifier le mieux possible votre confiance, et ce désir du mieux m'a entraîné plus loin que nous ne le pensions.

La mise en œuvre a été une grosse fatigue et j'ai cru, je puis vous l'avouer maintenant que le j'ai plus cette inquiétude, devoir l'interrompre complètement. C'est un travail ingrat, plus ingrat que la recherche des documents, car au lieu de retraduire par une accumulation de papiers, c'est au contraire une lente élimination, un labeur silencieux. Je suis heureux de penser aujourd'hui pouvoir être même en vacance de qq semaines... offrir à quelques amis pour la Noël votre cher Ripaille »⁴⁴.

Trouver un éditeur pour cet ouvrage semble avoir été une affaire délicate :

« Il me semble en effet qu'il y a dans le refus d'Hachette (qui propose « de mettre le volume en vente dans quelques gares du département ») une affaire très personnelle. La maison Delagrave est très importante. A tout hasard, je crois encore devoir vous indiquer la maison Armand Colin... Il y a enfin une autre maison que n'a pas le caractère universel de ces deux librairies ... c'est Alph. Picard, ... libraire de l'Ecole des Chartes et de l'Académie des Inscriptions. Sa clientèle est naturellement beaucoup plus restreinte étant composée surtout de spécialistes. Je me rappelle avoir vu aussi des ouvrages luxueux édités par Plon »⁴⁵.

Finalement Engel-Gros confie le travail à Charles Delagrave, à Paris.

⁴² Charles Marteaux (1861-1956) : professeur de Lettres à Annecy, archéologue amateur ; passionné de toponymie et de philologie ; membre de l'Académie florimontane.

⁴³ Lettre du 4 novembre 1902 : Arch. dép. Haute-Savoie, F 275.

⁴⁴ Arch. dép. Haute-Savoie, F 275.

⁴⁵ Lettre du 8 janvier 1906, *Ibid.*

Les recherches de Max Bruchet donnent lieu à un ouvrage monumental, de 648 pages, dans lequel il reconstitue « *un Ripaille complètement inconnu* »⁴⁶ et le fait revivre avec éloquence. Le texte est enrichi de l'édition de pièces justificatives (extraits de comptes, enquêtes, inventaires) occupant les pages 275 à 589. Ces documents contenant des termes en langue vulgaire et des expressions locales, Max Bruchet réunit ces derniers et les explicite, en fin d'ouvrage, dans un glossaire des mots difficiles.

Ce glossaire est déjà composé, quand Max Bruchet reçoit de Paul Meyer, son ancien maître de l'École des Chartes, une lettre assez critique :

*« votre glossaire contient des mots intéressants et on ne peut que vous approuver de l'avoir joint à votre livre. Mais il n'est pas fait selon une bonne méthode... dès qu'on fait un glossaire de ce genre – j'en ai fait pour ma part quinze ou vingt – il est nécessaire de renvoyer là où il y a lieu aux recueils dans lesquels on peut trouver un supplément d'information. C'est toujours une bonne précaution. Je crains que vous n'ayez à Annecy une bibliothèque linguistique bien fournie mais vous avez sans doute Godefroy et Du Cange. Vous avez surement les dictionnaires patois. Il fallait renvoyer à tout cela »*⁴⁷.

Max Bruchet s'ouvre, le 24 mars 1906, de ce cas de conscience à F. Engel-Gros :

« Je voudrais profiter de votre présence à Mulhouse pour trancher avec M. Racine une difficulté qui se présente au sujet du Glossaire de Ripaille. J'ai eu récemment l'occasion de demander un service à mon ancien directeur de l'École des Chartes, M. Paul Meyer, professeur de langues romaines au collège de France. J'ai cru devoir en même temps lui communiquer les épreuves du Glossaire qui pouvaient l'intéresser, car il est philologue. Sa critique pénétrante est redoutée dans toute l'Europe. Je ne pouvais échapper à ce laminoir. C'est un cas de conscience que de vous entretenir de ses impressions. C'est je crois un devoir. M. Meyer a estimé que le glossaire était intéressant par les mots rares qu'il renfermait. C'est un gros point acquis : l'utilité n'est donc pas discutable. Mais il m'a reproché » de ne pas avoir fait des références aux dictionnaires patois locaux (Désormaux, Fenouillet)⁴⁸ que j'ai consultés. Cette référence faciliterait les vérifications des spécialistes et l'on s'étonnera de ne

⁴⁶ Préface, *Le château de Ripaille*, op. cit.

⁴⁷ Max Bruchet dans sa lettre à F. Engel-Gros donne un extrait de la lettre de Paul Meyer : Arch. dép. Haute-Savoie, F 275.

⁴⁸ F. Fenouillet. *Monographie du patois savoyard*. Annecy- La Roche, 1902, 278 p. A. Constantin, J. Désormaux. *Dictionnaire savoyard publié sous les auspices de la société florimontane*. Paris-Annecy, 1902, 443 p.

pas l'y trouver. Il y aurait lieu aussi de citer parfois Ducange et Godefroy⁴⁹ également consultés. Dans ces conditions, me dit-il, il en est temps encore, il faut faire ces additions nécessaires. Si l'ouvrage au contraire est terminé, et que vous soyez libre de prendre cette décision, n'hésitez pas à refaire le glossaire dans cette méthode, la seule adoptée à présent. Vous comprenez, Monsieur, mon embarras. Je ne pouvais me permettre d'écrire en mon particulier à M. Racine et d'autre part, je regretterais de ne pas faire disparaître cette tâche. Si vous approuvez les remaniements proposés par M. Meyer, il y aura une difficulté provenant de ce que la place est mesurée puisque le Glossaire est muni de pages de tables sans doute déjà tirées (je n'en ai pas toutefois la certitude). On peut toutefois résoudre cette difficulté soit en employant des caractères légèrement plus petits ou en enlevant de l'interligne – soit en supprimant certains mots, car la conséquence du remaniement sera un allongement.

Je n'avais pas fait les références aux auteurs cités pour gagner de la place. Il me semblait que ces Messieurs de Paris auraient dû être très contents de la facilité des recherches due au glossaire qui ne contenait pour ainsi dire que des locutions extraites de Ripaille. L'écueil à éviter est que l'on ne juge tout l'ouvrage sur une critique un peu spéciale d'une partie accessoire. ..

Je suis très ennuyé ; je crains d'exagérer peut être la portée des critiques des philologues. Votre réponse me tirera d'une inquiétude douloureuse, en raison de tout ce que je vous dois.⁵⁰

À la demande de Max Bruchet, Engel-Gros fait refaire la composition du glossaire.

Dans une lettre du 19 janvier 1904, adressée à Engel-Gros, Bruchet indique son souhait de jalonner les principaux chapitres de gravures hors texte :

« Il me paraît difficile de ne pas publier quelques gravures. La vue du château d'Amédée VIII, le portrait de Félix V, la gravure du Theatrum Sabaudiae, la chartreuse d'après le cuivre du Musée de Ripaille et un plan. Les acquéreurs du volume en cours s'étonneraient de l'absence de ces gravures documentaires, dans une livre d'une impression si riche ... »⁵¹.

⁴⁹ Du Cange. *Glossarium mediae et infimae latinitatis*. Paris, 1840-1850, 7 tomes. F. Godefroy. *Lexique de l'ancien français*. Paris-Leipzig, 1901, 544 p.

⁵⁰ Arch. dép. Haute-Savoie, F 275.

⁵¹ Préface, *Le château de Ripaille*, op. cit.

L'ouvrage est illustré de 15 héliogravures par Obernetter, d'après des clichés de F. Boissonnas et C.⁵².

Dans cette aventure éditoriale, F. Engel-Gros joue un rôle considérable. Max Bruchet lui exprime sa reconnaissance dans sa préface :

« *Les amis de notre histoire provinciale qui prendraient quelque intérêt à la lecture de ce volume [...] devront une grande reconnaissance à M. F. Engel-Gros, l'instigateur de ces recherches sur un coin de terre française qui a pris son cœur après les souffrances de l'Année terrible. Nous lui exprimons notre profonde gratitude en lui dédiant cet ouvrage dont il a encouragé la rédaction et l'impression avec une généreuse bienveillance* »⁵³.

Engel a financé les voyages de Max Bruchet et lui a versé à quelques reprises une somme « à peu près égale à la moitié de son traitement annuel. Il n'a pas lésiné sur les frais d'impression, bien que le livre, comportant de très longues pièces jointes, ait sensiblement dépassé le volume initialement prévu. Surtout, s'il fait à l'auteur quelques suggestions il lui laisse carte blanche, ce à quoi Max Bruchet est particulièrement sensible : le 5 janvier 1901, Max Bruchet écrit : ce dont je vous suis vivement reconnaissant, c'est de m'avoir laissé toute la liberté de mes recherches pour élever à la mémoire de Ripaille un monument digne de son passé⁵⁴ ».

Paru en 1907, l'ouvrage reçoit un accueil très favorable qu'il mérite indéniablement. Des recensions sont faites dans plusieurs publications⁵⁵.

Lors de la séance du 11 novembre 1907, F. Engel-Gros offre un exemplaire à l'Académie chablaisienne. Le secrétaire donne une analyse succincte de « *ce bel ouvrage si précieux pour l'histoire de notre pays, que l'on doit à la plume autorisée de M. Bruchet, l'érudit archiviste et à la générosité bien connue du sympathique propriétaire de Ripaille* ».

⁵² Le château de Ripaille ; Coupe romaine trouvée à Ripaille ; Bonne de Bourbon, chassant avec la Reine de France et la Cour de Bourbon ; Le chêne d'Amédée au parc de Ripaille ; Bonne de Bourbon ; Cuisine du Prieuré de Ripaille ; Chandeliers du XV^e siècle trouvés à Ripaille ; Portraits de Félix V ; Sceau d'Amédée VIII en 1417 ; Chapelle édifée à Ripaille par les prieurs de Montfalcon, évêques de Lausanne ; Mathieu Knecht, gouverneur de Ripaille de 1539 à 1544 ; Le château de Ripaille ; La chartreuse de Ripaille en 1682 ; La tour du Noyer à Ripaille ; Ordonnances de Jean de Grandville, médecin du Comte Rouge.

⁵³ Préface, *Le château de Ripaille*, op. cit.

⁵⁴ J.-Y. Mariotte, « Max Bruchet et *Le château de Ripaille* Histoire d'un livre », in *La vie culturelle et artistique en Savoie à travers les âges*. Congrès des sociétés savantes de Savoie, Chambéry, 1972, p. 121-122.

⁵⁵ Lors de la séance du 11 novembre 1907, Engel-Gros offre un exemplaire, en don, à l'Académie chablaisienne. Le secrétaire donne une analyse succincte de « *ce bel ouvrage si précieux pour l'histoire de notre pays, que l'on doit à la plume autorisée de M. Bruchet, l'érudit archiviste et à la générosité bien connue du sympathique propriétaire de Ripaille* » : in *Mémoires et documents de l'Académie chablaisienne*, tome XXII, 1908, p. V. Présentation de Ripaille, in *Revue savoisiennne*, 1907, p. 171. Ledos Eugène-Gabriel, « Le château de Ripaille, par Max Bruchet », in *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1908, tome 69, pp. 460-461.

En 1908, cette étude sur Ripaille reçoit le prix Saintour de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres⁵⁶. Ce prix annuel, créé en 1889, est décerné à des ouvrages de diverses sortes, « *lexiques, grammaires, éditions critiques, commentaires, etc., ayant pour objet l'étude de notre langue, principalement depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours* ».

Max Bruchet et la reconnaissance de ses travaux par l'Académie de Savoie

L'investissement de Max Bruchet pour l'histoire de la Savoie lui offre la reconnaissance de l'Académie chambérienne.

Dans le tableau des membres de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie, établi au 15 janvier 1899, son nom figure dans la liste des membres correspondants⁵⁷.

La même promotion regroupe parmi les membres agrégés les abbés Jean-François Gonthier et Louis-Étienne Piccard et Eugène Ritter, professeur à l'Université de Genève. Dans la cohorte des membres correspondants figurent notamment l'abbé Joseph-Marie Lavanchy, Charles Buttin, Camille Dunant et François Miquet.

M. D'Arcollières, secrétaire perpétuel de l'Académie de Savoie, présente ce nouveau membre :

« *Lorsque feu M. le chanoine Ducis quitta la direction des archives départementales de la Haute-Savoie, ce dépôt fut confié à M. Max Bruchet, ancien élève de l'École des Chartes, qui continue les traditions de savoir et de labeur de son prédécesseur. Son exactitude, sa ponctualité pour les obligations de sa charge, n'arrêtent pas ses travaux personnels* ». Et de citer : *le catalogue raisonné des ouvrages concernant la Savoie conservés à la bibliothèque de la société Florimontane ; l'enseignement dans les collèges du Mont-Blanc en 1793 ; des Notes sur l'émigration des Savoyards ; une notice fort complète sur L'ancien cadastre de Savoie.* « *En 1897, M. Bruchet faisait à Turin un séjour d'environ trois mois. En dépit de ceux qui veulent écrire de l'histoire d'un pays sans s'être astreints à l'étudier, il s'est laissé tenter par cette riche mine de matériaux que contiennent les archives d'État ; il y a beaucoup fouillé et trouve, avec raison, que* « les érudits, en se restreignant à l'examen de nos dépôts

⁵⁶ L'Académie des Inscriptions et Belles Lettres décerne en 1928, le prix Gobert (9 000 francs) à Max Bruchet, pour son ouvrage sur Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie : « C'est la juste récompense du beau travail d'érudition, exposé dans une forme littéraire impeccable auquel M. Bruchet a consacré de longues années » : « Séance du 6 juin 1928 », in *Revue savoisiennne*, 1928, p. 13.

⁵⁷ *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie*, 4^{ème} série, tome VII, Chambéry, 1899, pp. i.

d'archives, souvent très pauvres, s'exposent à produire des travaux toujours incomplets et souvent erronés faute d'avoir puisé à une source plus abondante »⁵⁸.

Dans le tableau des membres agrégés au 1^{er} octobre 1903, M. Bruchet est inscrit au titre des membres agrégés⁵⁹ de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Savoie.

En 1905, Max Bruchet est lauréat du Prix Metzger décerné par l'Académie pour l'ensemble de ses travaux⁶⁰. Quatre ans plus tard, il reçoit un des prix de la fondation Caffé qui récompense, en 1909, deux archivistes⁶¹ : Gabriel Pérouse reçoit un prix de 1 500 francs pour son étude sur la vie sociale au XVI^e siècle à Chambéry, d'après les sources notariales ; quant à Max Bruchet, c'est son travail sur l'abolition des droits seigneuriaux en Savoie qui lui vaut le prix de 1 200 francs.

Max Bruchet aujourd'hui ?

L'archiviste Max Bruchet figure au rang des pionniers à l'aube du XX^e siècle par la connaissance qu'il apporte des archives savoyardes, jusqu'alors inexplorées, conservées dans des dépôts à l'étranger, et particulièrement à Turin. Il faut attendre le lendemain de la Seconde Guerre mondiale et le traité de Paris de 1947 pour que la question de ces archives savoyardes alors conservées à Turin, posée en 1860, trouve une réponse⁶².

L'historien Max Bruchet met à profit une partie de ces archives inédites dans le cadre de ses travaux qui figurent encore comme des travaux de référence chez les historiens du XXI^e siècle. Ses travaux revêtent alors un caractère assez novateur.

Dans sa *Notice sur l'Ancien cadastre de Savoie*⁶³, Bruchet s'intéresse en précurseur à l'histoire des structures agraires. La mappe est pour lui l'occasion d'aborder des questions d'histoire administrative, juridique et fiscale.

⁵⁸ Compte-rendu sur les travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie (1896-1900), par M. D'Arcollières, secrétaire perpétuel, 4^{ème} série, tome IX, Chambéry, 1902, pp. LXV-LXVI.

⁵⁹ 1903, tome X.

⁶⁰ *L'Indicateur de la Savoie*, 7 juillet 1906, p. 4.

⁶¹ *L'Indicateur de la Savoie*, 17 juillet 1909, p. 4.

⁶² A. Perret, *op. cit.*, p. 563-572. Voir aussi : J. Coppier, « Pierre Duparc (1912-2003), une carrière entre droit et histoire », in *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Savoie*, Chambéry, 2013, 8^{ème} série, t. XII, p. 418-438 et sur cette question particulièrement p. 421-423. Voir enfin : J. Coppier et H. Maurin (sous dir.). *De part et d'autre des Alpes. Le périple des Archives savoyardes*. Annecy, 2017, à paraître.

⁶³ *Op.cit.*

Si son ouvrage sur Ripaille suit une trame chronologique, Bruchet ne se contente pas d'écrire l'histoire comme nombre de ses contemporains, une histoire en dates, une histoire bataille. On sent déjà chez lui un côté annonciateur de l'École des Annales qui s'intéresse à une histoire dans le temps et dans l'espace, abordant par exemple dans le chapitre consacré à la vie privée à la cour de Savoie les questions des banquets, des distractions ou encore des épidémies.

Par son intérêt pour les sources archivistiques et leur découverte, mais aussi par l'érudition et la richesse de ses travaux historiques, l'archiviste Max Bruchet figure, au tournant de l'autre siècle, au rang des pionniers de la recherche savoyarde.

Julien COPPIER

Attaché de conservation du patrimoine
Adjoint à la directrice des Archives
départementales de la Haute-Savoie